

Zeitschrift:	Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France
Herausgeber:	Le messager suisse de France
Band:	14 (1968)
Heft:	12
Artikel:	"Œuvre pour assurer l'avenir et la permanence des liens économiques entre les deux pays" : cinquantenaire de la Chambre de commerce suisse en France
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-848908

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

“Œuvrer pour assurer l'avenir et la permanence des liens économiques entre les deux pays”

CINQUANTENAIRE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

Un événement franco-suisse a, le 21 novembre, marqué l'amitié des deux pays, le cinquantième anniversaire de la Chambre de commerce suisse de France. Il commémorait la date de naissance d'une réussite. L'élite de l'économie suisse rendant hommage à la France s'était rendue à Paris pour participer aux cérémonies.

L'Ambassadeur de Suisse de France, S.E. M. Pierre Dupont, avait à l'Ambassade reçu les participants d'un important colloque qu'il avait animé le matin même avec M. Paul Huvelin, Président du Conseil du Patronat français.

Au cours du banquet qui devait clôturer ces manifestations, M. Bernard de Muller, vice-président de la Chambre de commerce suisse souligna l'intérêt convergent et complémentaire des deux pays. La Chambre forte de 3.000 membres — la plus importante de France — œuvre pour leur développement. On peut en espérer des résultats fructueux.

M. Philippe Malaud, secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, qui représentait M. François-Xavier Ortoli, Ministre de l'Economie et des Finances, traita de l'évolution des politiques suivies par les deux pays depuis quelques années et affirma : « La Chambre de commerce suisse, plébiscitée par ses membres, donne encore plus de vie à cette collaboration amicale. »

Le Conseiller fédéral, M. Bonvin, qui représentait le Gouvernement suisse, devait déclarer dans son allocution : « L'importance des liens de bon voisinage et l'interpénétration de nos deux économies devront nous aider à trouver des formules réalistes pour parer aux mouvements résultant du développement parallèle de deux différents mouvements d'intégration en Europe. »

Deux ombres toutefois à cette manifestation, l'absence du président de la Chambre de commerce, M. Jean-Louis Gilliéron, transporté en clinique, et de M. François-Xavier Ortoli, retenu à Bonn.

Tout durant cette journée anniversaire a tourné autour de la nécessité d'augmenter les liens économiques, la coopération, et cela en dehors du réflexe périmé de la concurrence : la Suisse est le deuxième client de la France, derrière les U.S.A. ; la France le troisième client de la Suisse...

Les chiffres qui illustrent les échanges entre les deux pays sont éloquents : 300 millions avant la guerre, 900 en 1950, 1.500 en 1960, 3.500 en 1968. Ils sont actuellement de 4 milliards et sont les gages d'une excellente compréhension et de confiance mutuelle. Il faut en assurer l'avenir et la permanence, cela doit être possible entre partenaires indissolublement liés par des intérêts communs et importants...

La Chambre de commerce suisse de France s'emploie à cette tâche. L'excellent numéro spécial

de sa Revue consacré au Cinquantenaire en est la preuve.

A l'occasion de son Cinquantenaire, la Chambre de commerce suisse en France a organisé un important colloque sur le thème des échanges franco-suisses, qui a réuni une soixantaine de présidents-directeurs généraux des plus grandes sociétés françaises, confrontés avec un nombre équivalent de dirigeants des principales affaires helvétiques. Introduits par M. Pierre Dupont, Ambassadeur de Suisse en France et par MM. Paul Huvelin et Ambroise Roux, respectivement président et vice-président du Conseil national du patronat français, et animés par M. Georges Reymond, ancien président de la Chambre de commerce suisse de France et président du Conseil de surveillance des Produits Geigy, les échanges de vues ont abouti à la décision de principe de créer une commission franco-suisse d'experts chargés d'étudier les possibilités de rapprochement des deux pays dans les différents domaines évoqués au cours de débats : recherche fondamentale et appliquée, notamment pour l'aide au développement : recherche spatiale, aéronautique, électronique, technologie, engineering et grands travaux, industrie alimentaire, réalisation en commun de grands marchés et circulation des capitaux. M. Ambroise Roux a cité, en exemple de la coopération dans la recherche, les efforts entrepris par la société Eurosat pour la création d'un satellite de télécommunications, et M. Paul Huvelin s'est déclaré d'accord d'examiner de manière approfondie les possibilités de collaboration entre l'industrie et les universités sur le plan franco-suisse.

Ont notamment pris part à la discussion MM. Philippe de Weck, directeur général de l'Union de Banques suisses, à Zurich, Jacques Georges-Picot, président de la Compagnie financière de Suez et de l'Union parisienne, à Paris, Samuel Schweizer, président du Conseil d'administration de la Société de Banque suisse, à Bâle, et P. Waldvogel, administrateur-délégué des Ateliers des Charmilles S.A. à Genève et vice-président du « Vorort » de l'industrie et du commerce suisses, le Professeur Jean-Robert Debray, Membre de l'Institut.

Parmi les obstacles dressés sur le chemin de l'intégration économique européenne, à laquelle M. Huvelin souhaite que la Suisse puisse concourir activement, M. Ambroise Roux a relevé l'absence d'une législation sur une société de type européen.

Après avoir mis en évidence la vieille amitié des deux pays, qui se trouvent aujourd'hui appartenir à deux groupes économiques opposés, M. Pierre Dupont, Ambassadeur de Suisse, a relevé que la Suisse achetait à la France pour un milliard de plus qu'elle ne lui vend. Sur ce plan, la Chambre de commerce suisse de France avait préparé un mémo-randum dont il ressort que, si le consommateur suisse a acheté en moyenne en 1967 pour 483 francs de produits français, le consommateur français n'avait acheté en revanche pendant la même période que pour 31 francs de produits suisses. Cela permet de penser qu'une sérieuse amélioration peut être escomptée dans les échanges réciproques.